



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

1 LES INFRASTRUCTURES

1.1 LE RÉSEAU ROUTIER

1.1.1 Continuer l'amélioration de notre réseau routier principal

- 1.1.1.1 Réfection du chemin 25 de l'entrée sud de la Zec jusqu'au lac Jaune
- 1.1.1.2 Continuer l'amélioration du chemin 22 du Racette au St-Grégoire
- 1.1.1.3 Continuer l'amélioration du chemin 27
- 1.1.1.4 Amélioration du chemin 33 du En Cœur à Ozane
- 1.1.1.5 Amélioration du chemin 37 de la fourche du Bouchard au Clair

1.1.2 Afin de ralentir la vitesse des véhicules, **ajouter** des ralentisseurs en caoutchouc à des endroits stratégiques de la Zec (courbe, camping, enfants, chalets, Gamelin...). ***Le projet pilote 2021 de cette mesure a été concluant et sera étendu par l'achat de ralentisseur supplémentaire.*** Une signalisation devra être aussi installée pour aviser les véhicules de la présence de ces ralentisseurs

1.1.3 **Poursuivre l'améliorer de la signalisation** pour la sécurité : par exemple, quelques panneaux de rappel de vitesse (ralentissement ou alors de limite suggérée) aux abords de certaines courbes et autres endroits problématiques. **Il est nécessaire de maximiser nos efforts de signalisation concernant la circulation sur notre territoire, valoriser la sécurité, le bon voisinage, le partage de la route et les règles à suivre.**

1.1.4 Mettre à jours le registre de l'état des ponceaux selon la méthodologie de zec Québec afin de favoriser l'harmonisation forestière

1.1.5 Entamer les démarches pour promouvoir le territoire de la zec sur le réseau routier lanaudois à l'aide de pancarte « Équipements touristiques » du MTQ : <http://www.rsr.transports.gouv.qc.ca/Dispositifs/Panneaux.aspx?che=INDCT-EQUTO-ATTPR&cat=ATTPR>

1.1.6 Analyser les habitudes de circulation sur le territoire (utilisation par chemin, type de véhicule et vitesse) afin de proposer des mesures d'ajustement au ministère et de déterminé la capacité d'accueil de la zec pour l'ensemble des dispositions du plan d'exploitation.



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

1.2 LES CHALETS GAMELIN

- 1.2.1 **Installer** un accès internet (de type Sartlink) au Pavillon et au chalet du gardien.
- 1.2.2 **Diversifier l'offre d'hébergement** dans le secteur Gamelin et sa périphérie immédiat. Exemple : tentes style Prospecteur (bout du lac Sarrazin, lac Vigor...). **Projet pilote d'installation d'une tente GLAM en cours.**
- 1.2.3 **Réfection** des chalets selon l'annexe 1 Inventaire des travaux à réaliser aux chalets Gamelin (3 novembre 2021)
- 1.2.4 Projets divers
 - 1.2.4.1 **Poursuivre** l'éclairage des chalets à l'énergie solaire au rythme de 2 par ans minimalement. Progression à venir en 2022, avec l'aide de certains programmes de subvention.
 - 1.2.4.2 Évaluation de faisabilité pour la fabrication de divers jeux aux chalets (emplacement central et/ou par chalet).
 - 1.2.4.3 Fabrication de chaises Adirondack.
 - 1.2.4.4 Construire un patio en avant du Pavillon.
 - 1.2.4.5 Équiper les chalets de BBQ

1.3 LES CAMPINGS

- 1.3.1 Communiquer l'offre de campings saisonniers et court-séjour sur notre site web avec réservation en ligne.
- 1.3.2 **Diversifier l'offre d'hébergement** : Production d'une étude de faisabilité pour l'implantation de prêt-à-camper de type PODs à des endroits stratégiques de la zec.
- 1.3.3 **Moduler** la tarification des campings aménagés en fonction de la qualité de l'emplacement.
- 1.3.4 **Production d'un guide synthèse** des cadres réglementaires et des protocoles à suivre pour effectuer une demande de travaux sur le territoire de la zec pour nos villégiateurs.



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

SECTEUR ST-ZÉNON

- 1.3.5 Aucun développement de camping à court terme. Évaluation de la capacité d'accueil.

SECTEUR SMDS

L'amélioration des chemins 22 et 33 dans ce secteur offre l'opportunité d'aménagement de nouveaux sites de camping pour occuper et développer le territoire.

- 1.3.6 **Relocaliser** les campings situés à proximité des mises à l'eau
- 1.3.7 **Lac St-Servais** : Voir possibilité d'une descente

SECTEUR ST-CÔME NORD

- 1.3.8 **Relocaliser** les campings situés à proximité des mises à l'eau

SECTEUR ST-CÔME SUD

- 1.3.9 **Lac Double** : On peut identifier 4 sites faciles à aménager et bien distancés entre le chemin et le lac au nord de la rampe de mise à l'eau.
- 1.3.10 **Lac Jaune** : Ce lac est maintenant accessible du nord par le nouveau chemin d'Hydro Québec. On peut aménager un petit cours séjour dans le secteur de la rampe de mise à l'eau, mais avec des sites assez éloignés pour ne pas être visibles de la rampe.
- 1.3.11 **Production d'une étude de faisabilité** pour l'implantation d'un camping aménagé de 50 sites à proximité de la rivière L'Assomption.



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

1.4 LES SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

- 1.4.1 **Améliorer** la distribution de nos cartes de sentiers pédestres (ONDAGO, Avenza, guide d'utilisation, etc.)
- 1.4.2 Réaliser un document de présentation de chacun de nos sentiers avec photos, points d'intérêts écologiques, fauniques et paysagers.
- 1.4.3 **Entretien/amélioration** des sentiers :
 - 1.4.3.1 Consolider l'entretien des sentiers (Plan d'entretien, etc.)
 - 1.4.3.2 Mise aux normes de tous les sentiers existants : débroussaillage et réparation de l'emprise, installation de petites passerelles enjambant des ruisseaux, amélioration de la signalisation, marches naturelles, cordage aux endroits dangereux, etc.
 - 1.4.3.3 Construction de bancs à des endroits ciblés intéressants sur nos trois sentiers. (Nécessite une subvention)
 - 1.4.3.4 **Analyser et prioriser** les projets d'ajout de sentiers et de création de boucles

1.5 LES OBSERVATOIRES

- 1.5.1 Placer une photo panoramique prise de chacun des observatoires avec les noms des lacs, et/ou, points d'intérêt que l'on peut y observer. Photo qui serait posée dans un boîtier avec plastique et qui serait placée sur la rambarde de l'observatoire face à la vue de celui-ci. Faire en priorité, les observatoires Juneau, Montagne carrée et Racette. (Projet Réseau Zec Diversification?)
- 1.5.2 Projets divers :
 - 1.5.2.1 Construire 2 ponts dans le sentier de l'observatoire Racette pour que les visiteurs puissent s'y rendre en VTT
 - 1.5.2.2 Mettre en place un plan de promotion pour les observatoires
 - 1.5.2.3 Construire un sentier d'accès de 1 km au lac Saint-Amour.
- 1.5.3 **Consolider** l'entretien des structures en place (état des structures, plan d'entretien, etc.)



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

1.6 LES RAMPES DE MISE À L'EAU/QUAIS

- 1.6.1 Installer des quais (suggestion : lacs Harnois, Daglan, en Cœur, Jaune, Minsik, Caribou, Allumette, Petit Racette, Richard, Mirault et St-Amour, St-Grégoire, St-Servais, Boule et Colline)
- 1.6.2 Nouvelles rampes et mise à l'eau (suggestion : Minsik, Harnois, en Cœur et Caribou, Petit Racette, St. Amour, Richard, Boule, Colline et St-Grégoire)
- 1.6.3 Production d'un registre d'état et d'entretien de nos Rampes/Quais (État du bois, Plan d'entretien, Ensablement du milieu aquatique, Photos, etc.)

1.7 LES BUREAUX D'ACCUEILS

- 1.7.1 En développement, les accueils ont fait l'objet de travaux dans le précédent plan d'exploitation.

2 LA PÊCHE

- 2.1.1 Mettre l'accent dans les prochaines années sur l'augmentation de l'ensemencement (en dehors des lacs du Gamelin et du Sauvage)
- 2.1.2 **Production d'une étude de faisabilité** afin d'identifier un lac à ensemer à chaque année avec des ombles de fontaine de gros calibre, et y offrir des contrats de pêche spéciaux avec quotas réduits.
- 2.1.3 Ensemer de la moulac au lac Héту à St-Côme quand le chemin d'accès sera rénové.
- 2.1.4 Ajouter des chaloupes en location à certains lacs au fur et à mesure que l'on installe de nouveaux quais.
- 2.1.5 Poursuivre l'effort de recrutement de la relève par la tenue d'activité (RMVF, Fête de la pêche, etc.)
- 2.1.6 Poursuivre la tenue de statistique de pêche fiable (effort de sensibilisation, etc.)
- 2.1.7 **Recommencer** le suivi de reproduction et d'état des frayères sur les lacs naturels
- 2.1.8 Étudier l'état de nos lacs à Brochet et/ou Touladi



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

3 LA CHASSE

- 3.1.1 Évaluer le système développé par Réseau Zec pour la gestion de chasse par cache
- 3.1.2 Pour la chasse à l'ours et au chevreuil, instaurer un système de gestion par secteur comme pour l'original avec points GPS; comme pour l'original, ne plus permettre la chasse à la journée.
- 3.1.3 Poursuivre l'effort d'harmonisation forestière dans l'optique de la chasse (interdiction de tout travail en période de chasse, informé à l'avance les gestionnaires de la zec de la tenue de travaux commerciaux ou autre, etc.)
- 3.1.4 Analyser les coupes forestières sur le territoire en lien avec l'habitat des espèces sportives
- 3.1.5 Poursuivre l'effort de recrutement de la relève par la tenue d'activité d'initiation (RMVF)

4 LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

- 4.1.1 Publiciser la location de canots et kayaks au Gamelin.
- 4.1.2 En collaboration avec des membres de la Société d'ornithologie de Lanaudière, organiser des journées d'observation d'oiseaux pour enfants et pour adultes
- 4.1.3 Évaluer l'intérêt et la rentabilité d'organiser diverses activités récréatives telles que : conférences, ateliers, randonnées, dégustation de plantes indigènes, champ de tir à l'arc permanent, courses en canot, triathlon, marathon, sports d'hiver (sentier raquette, ski de fond), terrain de jeux pour badminton, tennis, ballon près des campings et au Gamelin.
- 4.1.4 Travailler avec des organismes externes AFL, GUÊPE, Corine Gariepy, et autres pour des nouvelles activités.
- 4.1.5 Installation et suivi du géocaching dans les sentiers
- 4.1.6 Poursuivre l'organisation de la course Coyote
- 4.1.7 Évaluer l'intérêt et la rentabilité d'une ouverture de la zec en saison hivernale, comprenant ouverture des accueils, et mise en place d'activité d'hébergement.
- 4.1.8 Évaluer l'impact financier et la structure de paiement à mettre en place pour offrir le service « Airmedic » aux utilisateurs de la zec.



PLAN D'EXPLOITATION 2023-2025

5 L'ÉCOLOGIE ET L'ENVIRONNEMENT

- 5.1.1 Organiser des corvées de nettoyage après avoir identifié les endroits particulièrement pollués.
- 5.1.2 Présenter un projet afin de restaurer la descente du lac Caribou avec FEDECP.
- 5.1.3 Inscrire certains de nos lacs au suivi RSVL et/ou effectuer le suivi de la qualité de l'eau à l'interne
- 5.1.4 Analyser le respect de la bande riveraine sur les baux de villégiature (bande riveraine et infrastructure)
- 5.1.5 En lien avec le point 1.6.2 Éviter l'introduction d'espèces exotique envahissante.

6 LA GESTION DE LA ZEC

6.1 L'informatique

- 6.1.1 Créer un calendrier d'ajout d'éléments en ligne dont : offre de campings rustiques et de chalets à louer, pouvoir les réserver en ligne et les payer; permettre aux gens qui veulent accéder au territoire de payer leur droit d'accès journalier en ligne.

6.2 Regroupement

- 6.2.1 Collaborer avec les trois autres Zecs de Lanaudière pour recréer un regroupement

6.3 La promotion de la zec

- 6.3.1 Publier des communiqués de presse pour souligner les événements importants à venir afin de faire la promotion de notre Zec.
- 6.3.2 Publier un calendrier des événements sur le site web.